

# Point Fourrages



## Calendrier fourrager

Départ en végétation

Epis 5 cm

Début épiaison

Début floraison

floraison

200 – 220 °C  
(base janvier)

300 – 350 °C  
(base février)

500 – 550 °C  
(base février)

700 – 800 °C  
(base février)

1000 °C  
(base février)

1200 °C  
(base février)

Apport d'azote

Mise à  
l'herbe

Fin du  
déprimage  
**Agro – Météo**

Fauche  
précoce

Foin  
précoce

Foin  
moyen



**Agro – Météo**

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 <sup>er</sup> février
Avrée	302	257	1215
Chateau-Chinon	598	403	1085
Clamecy	215	221	1200
Dun les Places	598	422	1014
Lormes	485	342	1150
Luzy	300	322	1195
Montigny en Morvan	285	309	1174
Nevers	175	258	1222
Prémery	260	292	1180

Données météo au 4/06/2023 (source MétéoFrance)

Le mercure a poursuivi sa progression et les cumuls de la semaine dernière ont été conséquents : 130 à 150 degrés supplémentaires. Les 1200°C sont atteints presque partout. La fenaison se termine avec des volumes globalement satisfaisants sur l'ensemble du département. Si cette météo a été favorable à la réalisation de récoltes dans de bonnes conditions, elle l'est beaucoup moins pour le pâturage et les repousses. La pousse d'herbe est désormais au ralenti et des précipitations conséquentes seraient les bienvenues pour permettre de redynamiser la pousse.

**PROagri**  
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr



Conseil collectif à destination  
des éleveurs de la Nièvre

Avec le soutien financier de :

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**  
Liberté, Égalité, Fraîcheur



La fauche des refus permet d'éliminer les faibles quantités de fourrages qui ont réussi à épier. Au passage suivant, les repousses de ces plantes seront plus tendres et donc consommées par les animaux. C'est également une mesure sanitaire destinée à diminuer les possibilités de survie de parasites dans les refus. La fauche des refus doit être réalisée le plus rapidement possible après la sortie des animaux du paddock (voire en présence des animaux car une fois fauchées, certaines espèces pourront être consommées dès que celles-ci atteindront une teneur en matière sèche suffisante).

Le matériel utilisé pour la fauche ou le broyage des refus doit couper le fourrage de manière la plus nette possible et en brins assez fins (1 à 2 cm) afin de faciliter leur répartition et leur décomposition. La hauteur de coupe doit être d'environ 6-7 cm.

**La fauche des refus ne doit pas servir de "cache-misère".**

**En effet, la fauche systématique est souvent le résultat d'une mauvaise gestion du pâturage. Broyer une quantité importante de refus, c'est aussi laisser une masse de fourrage en décomposition qui risque de jouer le rôle de répulsif au prochain passage des animaux et avoir un effet dépressif sur le couvert.**



Avec une dynamique de pousse faible, inférieure à la consommation quotidienne des animaux, il convient d'adapter le pâturage. Si les stocks sur pieds sont parfois conséquents, une diminution du chargement peut néanmoins s'avérer nécessaire. Pour ce faire, plusieurs options :

- Intégrer les prairies récoltées précocement dans le circuit de pâturage afin d'allonger le temps de retour sur les paddocks
- En cas de période de reproduction terminée, identifier dès à présent les vaches vides ou tardives qui ne seront pas conservées et, si l'âge du veau est suffisant, les vendre dès que possible.